



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 13 décembre 2022

Francis Bartholomé succède à Jacques Riffart à la présidence de l'Association Eco Entretien pour poursuivre et amplifier les solutions en faveur de la gestion du parc roulant

L'Assemblée générale de l'Association Eco Entretien® (AEE) réunit ce mardi 13 décembre a élu Francis Bartholomé à la présidence de l'AEE.

Il succède à Jacques Riffart, président de l'AEE depuis sa création en 2016 et dont le deuxième mandat arrivait à échéance.

Les membres de l'AEE saluent l'important travail réalisé depuis 6 ans par Jacques Riffart au service de l'Eco Entretien®. Après avoir fédéré l'ensemble des grandes fédérations de l'après-vente automobile française mais aussi belge autour du label Eco Entretien®, Jacques Riffart est parvenu à faire connaître et donner du crédit à l'Eco Entretien, non seulement au sein de la filière mais également auprès des pouvoirs publics.

L'Association Eco Entretien a donné un cadre au label Eco Entretien, et a permis la labellisation de plusieurs équipements et produits, signe de l'intérêt de tous les acteurs de l'entretien écologique du parc pour le label.

Par ailleurs, l'AEE s'est attachée à placer au centre du débat public l'enjeu de l'entretien du parc roulant, comme un levier majeur de diminution des émissions polluantes. L'AEE s'est positionnée comme force de propositions à l'occasion des réflexions sur le plan de relance automobile ou encore dans le débat sur la mise en place des Zones à faibles émissions.

En portant Francis Bartholomé, président de Mobilians, à sa présidence, l'AEE souhaite poursuivre et amplifier la mobilisation collective de la profession dans le déploiement de l'Eco Entretien et plus globalement pour une vraie politique en faveur de l'optimisation du parc roulant.

Francis Bartholomé souhaite à partir du travail collectif et fédérateur réalisé par Jacques Riffart accélérer et accroître le rayonnement de l'ensemble des solutions qui permettront de réduire les émissions du parc.

D'abord, en actualisant les données de l'évaluation du bénéfice environnemental de l'Eco Entretien afin de convaincre les pouvoirs publics de son efficacité et de sa pertinence dans la lutte contre les émissions polluantes.



Ensuite, **faire de l'Eco Entretien un projet de filière utile pour les professionnels de l'après-vente et des services de l'automobile** afin de les encourager à s'engager plus fortement dans la démarche et apporter aux automobilistes une solution concrète économique, écologique et de santé publique

Enfin, à l'image des réflexions initiées en Belgique, **amplifier l'action auprès des pouvoirs publics pour que l'Eco Entretien du parc roulant soit reconnu comme une véritable solution pour améliorer la qualité de l'air**, en complément du renouvellement du parc et plus facilement accessible pour les Français qui n'ont pas la possibilité d'acquérir un nouveau véhicule.

L'association a par ailleurs pour objectif d'élargir ses réflexions sur les solutions pour optimiser l'entretien du parc. Il s'agira d'élaborer des études sur l'impact de l'entretien du parc roulant afin de répondre à l'enjeu majeur de la transition vers un parc automobile plus vertueux, mais également de réfléchir à des propositions d'évolutions des politiques publiques, telles que la refonte de la vignette Crit'Air ou aux modalités d'accès des Français aux Zones à Faibles Emissions, qui rentrent progressivement en vigueur d'ici 2025.

L'Association Eco Entretien a par ailleurs renouvelé son **Bureau exécutif** qui se compose ainsi :

Vice-présidents : Bénédicte Barbry (Mobivia), Robert Bassols (FNA), Claude Cham (FIEV) , Didier Perwez (Traxio)

Secrétaire : Alain Landec (FEDA)

Trésorière : Christine Challe (Mobilians)

A propos de l'AEE : Association de type loi de 1901 créée le 7 septembre 2016, rassemble dans sa gouvernance les fédérations françaises et belges de l'après-vente automobile : FEDA, FIEV, FNA, Mobilians, SPP, FMA-TRAXIO, ainsi que les acteurs de la filière automobile avale, groupements européens de distribution, enseignes et réseaux de garages, centres auto... L'AEE est ouverte à toute organisation syndicale automobile représentative et à tout réseau d'enseigne désireux de participer au déploiement de l'ECO ENTRETIEN®. Elle vise à organiser une chaîne de compétence technique et pluraliste, et s'appuie sur une démarche participative, ouverte et collégiale, dotée notamment d'une Charte constitutive d'engagements dans le déploiement de l'ECO ENTRETIEN® signée par les organisations professionnelles et les réseaux sous enseignes.

Contact presse :

Etienne DIOT, Délégué général : 06 81 62 66 10 - etienne.diot@ecoentretien.eu